



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1968

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 6°

objet : Remplacement du système de gestion technique du bâtiment (GTB) de la Cité Centre des Congrès - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1968**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 6°

objet : **Remplacement du système de gestion technique du bâtiment (GTB) de la Cité Centre des Congrès - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté du 26 février 2001, par sa délibération n° 2001-0640, a autorisé le transfert du palais des congrès existant, ainsi que celui de la maîtrise d'ouvrage, de la ville de Lyon à la Communauté urbaine.

La Cité Centre des congrès se compose aujourd'hui de 2 parties :

- la partie aval - ancien palais des congrès - mise en service en 1995 représentant une superficie commercialisable de 8 500 mètres carrés,

- la partie amont - extension de l'ancien palais des congrès - notamment l'Amphithéâtre, communément dénommé "Salle 3000", ouverte au public en juin 2006 et représentant une superficie commercialisable supplémentaire de 15 000 mètres carrés environ.

Cet équipement d'agglomération a été confié, pour sa gestion et son exploitation, à la société GL Events Cité Centre des Congrès de Lyon - GLECCCL - en janvier 2007 pour une durée de 10 ans par voie de délégation de service public. Ce contrat définit notamment la répartition de la responsabilité entre le délégant et le délégataire pour les opérations d'entretien, de maintenance et de renouvellement des biens afferlés.

Le projet présenté aujourd'hui concerne le remplacement de la gestion technique du bâtiment (GTB) correspondant à la partie aval. Cet outil permet de gérer tous les équipements entrant dans la gestion de l'énergie (éclairage, chauffage, climatisation, etc.) et des services (état de fonctionnement des ascenseurs, des pompes de relevage de l'assainissement, gestion des scénarii d'exploitation des locaux, etc.). Il optimise la gestion de l'équipement aussi bien dans les domaines de la maintenance des installations techniques (maintenance préventive), de la consommation des fluides (économies d'énergie), que dans le domaine de la sécurisation des biens et des personnes (alarmes, contrôle d'accès). Cet outil permet également d'apporter un meilleur confort aux usagers de l'équipement.

Installation actuelle

Elle comprend 3 entités :

- une 1ère entité dédiée à des applications de traitement basique qui se compose de capteurs (sonde de température, de pression, de débit, etc.) et d'actionneurs (servo-moteur des vannes de chauffage, de climatisation, de volet d'air, etc.). Ces capteurs et actionneurs sont reliés par câblage à 100 automates de type contrôleur installés au plus près des machineries à piloter, ces derniers étant eux-mêmes reliés à 4 automates de type multi contrôleur qui supervisent et pilotent les contrôleurs,

- une 2° entité dédiée à des applications plus complexes qui se compose de capteurs et actionneurs identiques à ceux de la première entité et remplissant les mêmes fonctions. Ces capteurs et actionneurs sont reliés quant à eux à 17 automates multitâches de gestion et de pilotage de sous-systèmes (gestion concomitante des 5 fluides : eau de chauffage, eau glacée, air neuf, air recyclé et électricité),

- une 3^e entité dite de supervision, composée d'un poste superviseur installé au PC sécurité. Ce poste communique avec l'ensemble des automates multi contrôleurs et multitâches. Il assure la cohérence globale du système et permet l'interface entre l'opérateur et le système.

Les systèmes, adoptés en 1992 lors de la conception du bâtiment aval, sont aujourd'hui obsolètes : les applications informatiques ne sont plus maintenues (arrêt de la prestation par le fabricant), les automates ne sont plus réparables, les cartes électroniques qui les composent ne sont plus fabriquées.

Aujourd'hui, 3 automates multitâches sont hors service, 3 autres ne communiquent plus car leurs cartes de communication sont hors service, 1 multi contrôleur est hors service et l'ensemble des capteurs analogiques et des câblages associés ne sont plus compatibles avec les nouveaux systèmes mis sur le marché.

Installation à réaliser

Les travaux à réaliser consisteront à déposer l'installation existante, à créer et mettre en place une nouvelle installation, ainsi qu'à créer une interface commune aux 2 systèmes GTB amont et aval permettant un pilotage depuis un unique poste de commande. Il s'agira de l'installation d'une centaine d'automates répartis dans le bâtiment, de réseaux câblés de communication entre la supervision et les automates, de réseaux de communication et de commandes entre les automates ainsi que les capteurs et les actionneurs associés.

L'installation nouvelle permettra également d'améliorer des services rendus, notamment en intégrant de nouvelles fonctionnalités ainsi que des alarmes complémentaires.

La maîtrise d'œuvre de cette opération est réalisée en interne par le bureau d'études de la direction de la logistique et des bâtiments.

Le montant de l'opération, toutes dépenses confondues, se décompose de la manière suivante :

Libellé	en € HT	en € TTC
achat de matériel : stations de supervision, logiciel d'exploitation, automates, capteurs, actionneurs, câble de communication, etc.	171 655	205 300
câblage de l'ensemble des automates, capteurs et actionneurs (dépose et pose des faux plafonds, échafaudage nacelle, etc.)	283 696	339 300
programmation d'ingénierie	111 204	133 000
prestations intellectuelles, imprévus et aléas de chantier, révision de prix	33 445	40 000
Total	600 000	717 600

Conformément au code général des impôts, la Communauté urbaine a transféré au délégataire le droit à déduction de la TVA pour les investissements qu'elle a financés et qu'elle met à sa disposition. Les montants de TVA sont ensuite reversés par GL Events sur la base des attestations de transfert du droit à déduction de la TVA transmises par la Communauté urbaine.

Ainsi, le montant de l'opération est porté à 835 200 € TTC en dépenses et 235 200 € en recettes en incluant les mouvements de TVA (pour ordre et réel), soit 600 000 € en charge nette ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de remplacement de la gestion technique des bâtiments à la Cité Centre des Congrès.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C5 - Diminuer les consommations énergétiques sur l'opération 2329 pour un montant total de 600 000 € HT en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier suivant :

- 360 000 € en 2011,
- 240 000 € en 2012.

La TVA versée en sus sur l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et recettes de 235 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.